S02 – MINES & RESSOURCES MINÉRALES

Construction de la Cimenterie Intégrée de Keita

Porté par **État du Niger, Ministère du Commerce et de l'Industrie**



COÛT ESTIMATIF

179 milliards FCFA

≈ 273 millions EUR

LOCALISATION

Département de Keita, région de Tahoua

FINANCEMENT RECHERCHÉ

PPP ou accord d'État à État

Partenaire investisseur public ou privé et institutions internationales de financement et de garanties

CAPACITÉ

2,5 millions de tonnes de ciment par an ; centrale énergétique dédiée de 25 à 100 MW

Investissement global estimé à 179 milliards FCFA et plus. Répartition indicative, à fixer lors des négociations : partenaire investisseur 70 à 80 %, soit 125 à 143 milliards FCFA ; État du Niger 20 à 30 %, soit 36 à 54 milliards FCFA.

L'opportunité

Le projet porte sur la construction d'un complexe cimentier intégré, des carrières à l'ensachage, doté de sa propre centrale énergétique. Les gisements de Keita, octroyés par l'État, garantissent un approvisionnement pérenne à coût compétitif. À pleine capacité, la cimenterie couvrirait l'ensemble de la demande nationale et dégagerait un surplus exportable vers le Mali, le Burkina Faso et le Tchad.

L'environnement géologique est riche en calcaire, gypse et argile. Les routes d'accès, l'énergie et l'eau industrielle sont à renforcer dans le cadre du projet.

Atouts pour l'investisseur : marché national sous-approvisionné et en forte croissance ; accès exclusif aux matières premières pendant 25 à 30 ans ; centrale énergétique valorisable ; exonérations fiscales et douanières et facilités de rapatriement des bénéfices. Les indicateurs propres au projet, TRI et VAN, seront établis par l'étude de faisabilité détaillée.

Montage juridique envisagé. Option A, PPP : société de projet de droit nigérien à actionnariat mixte ; capital majoritaire, gestion, équipements et transfert de technologie apportés par le partenaire ; participation minoritaire de l'État. Option B, accord d'État à État : cogestion avec comité de pilotage paritaire. Cadre : Code des investissements, régime conventionnel, Code minier et droit OHADA ; concession de 25 à 30 ans avec stabilisation fiscale.

EN BREF

PORTEUR	État du Niger, Ministère du Commerce et de l'Industrie
NATURE DU FINANCEMENT	Partenaire investisseur public ou privé et institutions internationales de financement et de garanties
POPULATION CIBLE	Les opérateurs économiques, les entreprises du BTP, les ménages et les jeunes de la région de Tahoua
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Réalisés** : Fiche de projet, caractéristiques techniques, chiffrage préliminaire du coût global
- **Prospection géologique du site** : Partielle
- **À actualiser** : Étude de faisabilité, analyse financière, EIES et étude de marché réalisées par un promoteur privé

Objectifs

Réduire la dépendance du Niger aux importations de ciment et valoriser les ressources minières nationales en un produit industriel structurant à forte valeur ajoutée

- Couvrir 100 % de la demande nationale en ciment et exporter vers les marchés sahéliens
- Faire baisser le coût des matériaux de construction pour les ménages et les chantiers publics
- Assurer l'autonomie énergétique du complexe industriel
- Créer un pôle industriel et des emplois durables pour les jeunes de la région de Tahoua

Composantes

1. Mines : exploitation des carrières de calcaire, de gypse et d'argile
2. Énergie : centrale thermique dédiée de 25 à 100 MW
3. Usine : production de clinker, broyage, ensachage et laboratoire qualité
4. Infrastructures : routes d'accès, réseaux, plateformes logistiques

Résultats attendus

- Plus de 750 emplois directs, 2 000 à 3 000 emplois pendant la construction et 3 000 à 5 000 emplois indirects
- Balance commerciale améliorée par les importations évitées
- Pôle industriel structurant à Tahoua, pouvant devenir le noyau d'une ZES régionale

Alignement stratégique

Transformation structurelle de l'économie, valorisation des ressources minières, réduction des importations et augmentation des recettes fiscales ; soutien à la politique nationale d'infrastructures et de logements.

Partenariats recherchés

Partenaires financiers

Partenaire investisseur : financement, équipements, technologie, génie civil

Rôle de l'État

Titres miniers, terrain, avantages fiscaux, participation au capital

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.